



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain
Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

INSCRIPTION SAISON 2026/2027

Afin que votre inscription à l'association sportive « Les Edelweiss » soit complète et définitive, merci de bien vouloir :

A/ Remplir et signer les documents suivants :

- La **feuille d'inscription** avec une **photo d'identité obligatoire** (veuillez mettre le nom et prénom de votre enfant au dos de celle-ci si elle n'est pas collée ou agrafée à la feuille d'inscription),
- Les **2 autorisations** (fiche d'urgence et publication d'images),
- Pour les **mineurs**, le **questionnaire de santé** et l'**attestation**. Si vous avez répondu **Oui** à l'une des questions, un **certificat médical** est **obligatoire**. Il doit être **daté de moins de 6 mois** et doit **préciser l'absence de contre-indication à la pratique de la gymnastique rythmique en compétition**,
- Pour les **majeurs nouvellement inscrits** ou **non licenciés la saison précédente**, un **certificat médical précisant l'absence de contre-indication à la pratique du sport** est **obligatoire** pour l'obtention de la licence et doit dater **de moins d'1 an**.
Le **certificat médical** est exigé **tous les 3 ans** pour les licenciés majeurs qui ont conservé leur licence à la Fédération sans année d'interruption.
- **Certificat médical annuel obligatoire** pour les **gymnastes de niveau national** et **en coupe formation** daté de **moins d'1 an** et précisant l'absence de contre-indication à la pratique de la gymnastique rythmique **en compétition**.

B/ Payer la cotisation :

- Par **chèque(s)** à l'ordre de « **Les Edelweiss** » (3 chèques pourront être établis et seront encaissés les 10 octobre 2026, 10 novembre 2026 et 10 décembre 2026),
- En **espèces**,
- Par **virement** sur le **compte** bancaire des Edelweiss (merci de joindre l'**avis d'opération**).

IBAN : FR76 1027 8043 1000 0357 5414 585 / BIC : CMCIFR2A

C/ Lire et accepter les conditions des :

- **Règlement intérieur,**
- **Fonctionnement du club.**

Si le **dossier d'inscription** ne nous est pas transmis **complet et payé** (après les deux séances d'essai), **les séances ne seront plus accessibles** car il n'y aura pas d'assurance tant qu'il n'a pas de licence de la FFGym.

Le dossier complet ainsi que le règlement doivent nous parvenir au plus tard le 26 septembre 2025.

Pour les gymnastes matchant en individuel, le dossier complet ainsi que le règlement doivent être remis la première semaine de septembre et au plus tard le 04 septembre 2026 (les engagements devant être faits pour le 18 septembre 2026, la licence doit être validée auparavant). Le club ne peut être tenu responsable si la gymnaste ne peut pas faire d'individuel ; son dossier complet et payé n'étant pas remis dans les délais impartis.

Merci de votre compréhension.



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain

Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

Photo

FICHE D'INSCRIPTION (Saison 2026/2027)

GYMNASTE : Nom : M / F

Prénom : Club précédent :

Né(e) le : à Nationalité :

Adresse : N° Rue

Code postal Localité

Tél domicile Portable

E-mail (Obligatoire).....

PARENTS OU CONJOINT :

Tél. domicile Portable

E-mail (Obligatoire).....

Attestation

Je soussigné(e),
participe aux activités organisées par le club des Edelweiss. Je m'engage personnellement à assurer ma présence à tous les entraînements et aux compétitions dans lesquelles je serai engagé(e).
J'ai lu et j'accepte les conditions du fonctionnement du club et du règlement intérieur.

Signature : le :

Réserve Comité

Paiement : oui ☐ non ☐ total ☐ partiel ☐

Espèces le
Virement le

Chèque (s) n° :

Réserve Entraîneurs

Catégorie :

Individuel : oui non Catégorie :

Autorisation publication images : oui ☐ non ☐

Fiche d'urgence : oui ☐ non ☐

Questionnaire de santé / attestation : oui ☐ non ☐

Certificat médical : oui ☐ non ☐

Photo : oui ☐ non ☐

Licence : oui non
N° :



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain
Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

FICHE D'URGENCE

Je soussigné(e) Nom et Prénom :

Date de naissance :

N° de licence (13 chiffres) :

- Participe tout au long de la saison sportive 2026/2027 à toutes les activités organisées par le club de gymnastique « Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain ».

En cas d'accident, les responsables du club de gymnastique « Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain » s'efforcent de prévenir la famille dans les plus brefs délais.

- J'accepte que je sois hospitalisé/e en cas d'urgence et j'autorise les responsables du club de gymnastique « Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain » à prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet.

Les responsables du club remettront le présent document au personnel de santé qui me prendra en charge.

Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident

N° de téléphone du domicile :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible à prévenir rapidement :

.....

Informations à caractère d'urgence

Si vous n'avez rien à signaler, merci d'indiquer « RAS »

Groupe sanguin :

Allergies :

Contre-indications médicamenteuses :

Problèmes médicaux à caractère d'urgence :

Traitements réguliers :

Directives médicales en cas d'urgence :

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite « **lu et approuvé** »



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain

AUTORISATION DE PUBLICATION D'IMAGES (Majeurs)

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de licence :

▪ Autorise :

- le club de gymnastique « Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain »,
- la Fédération Française de Gymnastique (FFGym) et ses structures déconcentrées :

À prendre des photographies de moi et/ou me filmer dans le cadre des activités auxquelles je participe, organisées par le club de gymnastique, la FFGym ou ses structures déconcentrées ;

- Autorise le club de gymnastique « Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain » à utiliser et diffuser mon image sur les supports de communication suivants :
 - Page Facebook du club : Les Edelweiss de Cosnes et Romain ;
 - Site internet du club : <https://gr-cosnes-et-romain.com> ;
 - Site internet de la commune de Cosnes-et-Romain : <https://mairie-cosnes.fr> ;
 - Bulletin d'informations de la Commune de Cosnes-et-Romain : Le Couarail ;
 - Application app.panneaupocket.com dont est équipée la Mairie de Cosnes-et-Romain ;
 - Journal Le Républicain Lorrain – édition de Meurthe-et-Moselle Nord ;
 - Site Internet du Républicain Lorrain : <https://republicain-lorrain.fr> ; édition de Longwy.
- Autorise la FFGym et ses structures déconcentrées à utiliser et diffuser mon image sur leur site internet, plateforme OTT, newsletter, applications, réseaux sociaux, magazines (notamment le gym mag) et tout support de communication connu ou inconnu à ce jour ;
- Autorise le club de gymnastique « Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain », la FFGym et ses structures déconcentrées :

À utiliser mon image, à cet effet, sans contrepartie d'aucune sorte sur tout le territoire national et dans le monde entier pour une durée d'une saison sportive à compter de la signature de la présente autorisation.

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite

« **Bon pour accord d'utilisation de l'image** ».

.....
.....



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain

Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

Destinée aux jeunes filles, la GR est un sport qui allie à la fois la danse et la manipulation d'engins ; il y en a 5 : la corde, le cerceau, le ballon, le ruban et les massues. C'est une discipline particulièrement attrayante où se développent souplesse, adresse, expression corporelle et sens esthétique. Le club des Edelweiss propose cette activité pour les fillettes à partir de 6 ans, il propose aussi pour les plus petits, de la baby gym à partir de 2 ans, de l'éveil gymnique à partir de 4 ans ainsi qu'un cours de bébé-parent à partir de 12 mois. Est proposé également un cours de gymnastique rythmique adultes une fois par mois.

FONCTIONNEMENT DU CLUB

ENFANTS ADMIS A PARTIR DE 12 MOIS

Pour les enfants inscrits en baby-gym, en éveil et en bébé-parent, ces derniers participent à une séance d'entraînement par semaine, de début septembre à fin juin (hors vacances scolaires). Pour les gymnastes en compétition, celles-ci s'entraînent au moins deux fois par semaine et ont des stages obligatoires pendant les vacances scolaires. Les plannings de stage seront transmis dès que possible. Merci de signaler aux entraîneurs, dès le début de la saison, toute absence connue lors des vacances scolaires.

Horaires d'entraînements :

Les horaires d'entraînements vous sont communiqués sur une feuille séparée. **Le planning reste sous réserve de modification** selon les autorisations de la municipalité et les disponibilités des salles. Vous serez informé de tout changement d'horaire dès que la réponse de la commune est connue.

Compétitions :

Le club participe aux compétitions organisées par la Fédération Française de Gymnastique : championnats départementaux, interdépartementaux, régionaux et championnat de France sur qualifications.

Les déplacements à ces compétitions sont assurés par les parents. Les dates (3 à 4 suivant la catégorie) vous seront communiquées dès que possible, **merci d'en prendre note pour éviter les problèmes d'absentéisme. En cas d'indisponibilité (vacances, communion, voyage scolaire, etc...), merci d'en informer les entraîneurs dès que les dates de ces événements sont connues.**

Autres événements :

Les dates de l'Assemblée Générale, des activités annexes et du gala de fin d'année vous seront communiquées dès que possible.

Certificat médical :

Voir questionnaire de santé annexé au dossier d'inscription.

Assurance :

Vous la recevrez directement par e-mail de la FFGym.

La prise en charge par le club et la Fédération n'est effective qu'à partir du règlement de la cotisation, tout accident pouvant survenir avant celui-ci est à la charge des parents et de leur assurance personnelle. **Pour ces raisons, la période d'essai est donc limitée à 2 séances, au-delà de ce délai, l'enfant ne pourra plus participer aux entraînements.**

Licences :

Les licences sont transmises à chaque licencié par e-mail. Veuillez donc noter **votre adresse électronique le plus lisiblement possible** sur la fiche d'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire :

RICHARD Jennifer : 06 01 44 62 20 (Responsable technique et entraîneur)

E-mail : grcosnesetromain@gmail.com

Page Facebook du club : **Les Edelweiss de Cosnes et Romain**

Site internet du club : <https://gr-cosnes-et-romain.com>



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain *Gymnastique Rythmique et Baby-Gym*

REGLEMENT INTERIEUR 2026 – 2027

1- Administration

L'association les Edelweiss est une **association sans but lucratif**.

Le **Bureau Directeur** du Comité est formé par le Président, les Vice-Présidents, la Trésorière, la Secrétaire et leurs adjoints respectifs.

Tous les membres du Comité sont élus par l'Assemblée Générale.

2- L'Assemblée Générale

Chaque **adhérent** de l'association les Edelweiss dispose d'un **droit de vote** à l'Assemblée Générale. Les adhérents sont invités à s'y présenter afin d'y voter les décisions annuelles :

- chaque adhésion vaut une voix ;
- le vote se fait à main levée ;
- les adhérents majeurs sont électeurs ;
- les adhérents mineurs seront représentés par l'un de leur parent ou représentant légal.

L'Assemblée Générale du club se tient **une fois par an** pour :

- approuver le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente ;
- faire les bilans sportif, financier et moral du club ;
- présenter le budget de l'année suivante ;
- nommer deux commissaires aux comptes pour une durée de 1 an ;
- renouveler le mandat des membres du Comité Directeur, s'il y a lieu ;
- voter l'adhésion (ou non) des nouveaux candidats au Comité Directeur, s'il y en a ;
- prolonger ou renouveler le Règlement Intérieur.

3- Inscriptions et tarifs

L'inscription se fait par la remise d'un **dossier complet**. **Tout dossier incomplet sous un délai de 15 jours sera refusé.**

En cas de non-règlement de la totalité de la cotisation le 26 septembre, l'accès au gymnase sera refusé aux gymnastes.

Pour les nouvelles inscriptions, deux séances d'essai gratuites sont proposées. Durant cette période, les gymnastes restent sous la responsabilité de leur représentant légal en cas d'accident. Passé ce délai, les activités du club ne seront plus accessibles aux gymnastes non inscrites.

Pour des raisons de sécurité, le nombre d'inscriptions dans chaque catégorie est limité à la capacité d'accueil offerte par l'association les Edelweiss : une priorité est donnée aux gymnastes déjà inscrites la saison précédente, à condition que leur dossier soit déposé et/ou leur pré-inscription annoncée durant la période d'inscription.

Les tarifs sont établis selon le nombre d'heures d'entraînement à la semaine de la gymnaste. Ils sont révisés annuellement par le Comité Directeur en fonction des diverses charges auxquelles le club est soumis.

Aucun remboursement de cotisation ne sera accepté dans le cas d'arrêt en cours de saison, sauf cas exceptionnel dûment justifié, qui sera examiné par le Comité Directeur.

4- Entraînements et compétitions

Toutes les gymnastes du club s'entraînent pour un travail en ensemble (obligatoire) et en équipe d'individuelles (facultatif), dont la composition est assurée par les entraîneurs. A la discrétion des entraîneurs, certaines gymnastes sont orientées vers des compétitions.

Les compétitions d'équipes d'individuelles et d'ensemble sont réparties dans la saison suivant un planning révisé chaque année par le Comité Départemental, le Comité Régional et la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes s'engagent à suivre tous leurs entraînements, quels que soient leur résultat d'équipe d'individuelles ou d'ensemble, qu'elles soient titularisées ou non dans l'ensemble.

Les remplaçantes ne sont pas fixes et peuvent être amenées à changer tout au long de la saison. Elles font partie intégrante de l'ensemble et leur présence est indispensable aux compétitions.

Il est rappelé que l'accès au gymnase est NON AUTORISE aux parents.

Il est STRICTEMENT réservé aux gymnastes, entraîneurs, membres du comité, parents accompagnant leur enfant dans le cadre de la Baby-Gym et Eveil.

Les accompagnants n'assistent ni aux séances d'entraînement, ni aux stages, afin de ne pas perturber la concentration des entraîneurs et des gymnastes.

La prise de photo et vidéo est strictement interdite.

Les vestiaires sont interdits d'accès aux personnes de sexe masculin par respect pour l'intimité des gymnastes.

L'entraînement des catégories compétitives a lieu durant les périodes scolaires aux jours et heures fixés. Il est cependant possible, en fonction des dates de compétitions, qu'il y ait entraînement en période de vacances scolaires (obligatoire). La salle d'entraînement ne nous appartenant pas, l'association les Edelweiss ne peut être tenue responsable de l'annulation des entraînements lorsque les salles ne sont pas disponibles.

5- Responsabilités

Les entraîneurs et bénévoles montreront un comportement **exemplaire** en tous lieux. Il est notamment interdit de faire usage de substances **illicites** et d'abuser de consommations **alcoolisées**, en particulier en présence des gymnastes mineures. Tout manquement sera considéré comme une **faute grave**.

Il est demandé aux gymnastes d'arriver 10 minutes avant le début de l'entraînement afin de commencer le cours à l'heure précise.

Toute absence ou maladie doit être signalée au plus tôt aux entraîneurs ou aux cadres. En cas d'absence prévisible (voyage scolaire, communion...), il est impératif d'en communiquer les dates au plus tôt. Dès lors que leur médecin les autorise, il est fortement recommandé aux gymnastes blessées de venir assister (en tant que spectateur) aux entraînements de leur équipe.

La ponctualité, l'assiduité ainsi que le respect de toutes les gymnastes sont indispensables au bon fonctionnement des ensembles et à l'apprentissage des compositions gymniques.

Toutes absences répétées non justifiées ainsi que tous retards récurrents seront comptabilisés et pourront entraîner des sanctions.

Les gymnastes mineures doivent être accompagnées et récupérées (prévenir si retard) à la porte de la salle aux horaires prévus. **Les accompagnants ont la responsabilité de s'assurer de la présence de l'entraîneur ou d'un responsable du club pour la prise en charge de leur enfant.**

La responsabilité du club est limitée aux tranches horaires déterminées pour chacun des groupes. Cette responsabilité n'est engagée qu'à la condition que l'enfant soit à jour de cotisation et ait été pris en charge par un entraîneur ou un responsable de l'association présent sur place. Cela comprend les séances d'entraînement, les compétitions, les stages et les activités organisées par le club.

Il est interdit de sortir de la salle d'entraînement durant les cours sauf autorisation spéciale et justifiée.

Le club ne peut être tenu responsable en cas de perte, dégradation ou vol d'effets personnels.

Les portables doivent rester éteints lors des entraînements. Il est INTERDIT de les utiliser pendant les cours (sauf disposition contraire de l'entraîneur). En cas de non-respect, toute sanction pourra être prise.

Tout entraînement, toute compétition ou toute autre réunion au gymnase se terminent toujours par le rangement de la salle. Les déchets doivent être jetés dans les poubelles.

Rappel : pas de chaussures de ville, ni de tennis ou baskets sur les tapis.

L'association les Edelweiss de Cosnes-et-Romain étant en étroite collaboration avec la municipalité, nous demandons aux parents de bien vouloir respecter les règles de stationnement sur le parking et de bien vouloir se garer sur les places prévues à cet effet. Le club ne pourra être tenu responsable en cas d'amende pour stationnement gênant.

6- Matériel et tenue

La tenue pour les entraînements est : justaucorps/legging, tee-shirt près du corps et demi-pointes (ou chaussettes). Les sweat/vestes/jogging trop larges sont interdits.

Les cheveux doivent être impérativement attachés (Chignon/tresse, toute autre coiffure est interdite).

Les queue-de-cheval sont tolérées pour les loisirs uniquement.

Si les consignes de tenue/coiffure ne sont pas respectées, l'entraîneur pourra refuser la gymnaste à l'entraînement.

Les chewing-gums sont strictement interdits pendant les entraînements.

La nourriture est strictement interdite à l'entraînement sauf cas exceptionnel d'un anniversaire (L'entraîneur devra être prévenu à l'avance).

Une bouteille d'eau est à prévoir pour placer à côté du praticable. Les sodas, jus ou autres sirops sont STRICTEMENT INTERDITS.

Le club met à disposition des gymnastes des engins d'entraînement de base (cordes, cerceaux, massues, ballons, rubans). Il est interdit de sortir ces équipements des lieux d'entraînement. Les engins ne sont pas non plus prêtés, sauf autorisation expresse du Comité.

7- Compétitions et gala

Même si l'enfant est en loisirs et ne se présente à aucune compétition officielle, il participera aux rencontres et au gala de fin d'année.

Les ensembles doivent obligatoirement porter les justaucorps choisis par l'entraîneur et utiliser les engins d'équipe prêtés par le club. L'attention des gymnastes est attirée sur la fragilité des justaucorps et il leur est demandé d'en prendre grand soin.

Dans cette optique et également par mesure d'hygiène, il est demandé aux gymnastes participant aux compétitions de se procurer un body personnel à mettre sous le justaucorps du club.

Concernant les individuelles, il est fortement conseillé de contacter l'entraîneur avant l'achat des justaucorps pour éviter certains malentendus (normes, etc...).

8- Communication avec les familles

La page Facebook « Les Edelweiss de Cosnes et Romain » ainsi que le site <https://gr-cosnes-et-romain.com> permettent de se tenir informé de la vie du club et de ses événements. Ces informations sont à consulter régulièrement pour ne pas perdre de vue les détails essentiels d'organisation.

Pour respecter le cahier des charges de la FFG et pour le respect de l'environnement, l'émission de papier doit être réduite au maximum. En conséquence, l'Association s'efforcera de communiquer un maximum d'informations par e-mail. Nous remercions les licenciés de veiller à tenir leur adresse active et signaler tout changement de coordonnées électroniques.

La vie à l'association les Edelweiss de Cosnes-et-Romain s'harmonise autour de valeurs simples : la ponctualité, la régularité, la courtoisie, le fair-play et le respect des entraîneurs, de l'équipe administrative, des groupes travaillant dans une même salle et du matériel.

Tout manque de respect ou de discipline peut entraîner une mise à pied provisoire ou définitive.



Tarifs des cotisations :

Les gymnastes qui souhaitent faire de l'individuel en équipe, en plus de l'ensemble, devront s'acquitter d'un **supplément** relatif au paiement des engagements de chaque compétition à laquelle elles participeront.

Une réduction de 15 euros est accordée aux familles ayant 2 enfants inscrits au club et 30 euros pour 3 enfants inscrits au club.

Une réduction supplémentaire de 15 euros est appliquée par famille pour les enfants habitant la commune de Cosnes-et-Romain.

Nombre d'heures par semaine	Catégories	Prix annuel
45 min	Bébé-Parent, Baby-Gym 2 ans, Baby-Gym 3 ans	200 € dont licence* (60.49 €)
1h	Eveil 4-5 ans	210 € dont licence* (60.49 €)
1h30	Loisirs 6-7 ans (nés en 2019/2020), Loisirs 8 ans et + (nés en 2018 et avant)	230 € dont licence* (60.49 €)
4h30 (3 x 1h30)	Reg 7-9 ans (avec CF)	300 € dont licence* (60.49 €)
2h30	Reg C, Reg B	260 € dont licence* (60.49 €)
3h (2 x 1h30)	Evolution, Coupe Formation	270 € dont licence* (60.49 €)
5h (2 x 2h30)	TFB	310 € dont licence* (60.49 €)
7h30 (3 x 2h30)	TFA, Duo Fed A	360 € dont licence* (60.49 €)
8h (2 x 2h30 + 1 x 3h)	Duo Nat, Collectif Nat	370 € dont licence* (60.49 €)
9h (3 x 3h)	INDIVIDUEL SEUL	390 € dont licence* (60.49 €)
5h (2 x 2h30)	EQUIPE INDIVIDUEL N3 (que de l'individuel)	310 € dont licence* (60.49 €)
	EQUIPE INDIVIDUEL N3 (supplément ensemble)	+ 110 €

	EQUIPE INDIVIDUEL N2 (supplément ensemble)	+ 130 €
	EQUIPE INDIVIDUEL N1 (supplément ensemble)	+ 130 €
	INDIVIDUEL REGIONAL N2 (supplément ensemble)	+ 110 €
	INDIVIDUEL NATIONAL B (supplément ensemble)	+ 130 €
1 fois par mois	GR ADULTES	110 € dont licence* (60.49 €)

*Les prix de la cotisation annuelle incluent la licence (tarif 2025-2026 : 60.49 € sous réserve d'augmentation de la fédération), les entraînements ainsi que les stages qui ont lieu pendant les vacances scolaires.